

COMITÉ DE LIGNES « SUD VENDÉE »

21 FÉVRIER 2024

Ferroviaires

Aléop en TER

L.8 Nantes - La Roche/Yon – Les Sables d'Olonne

L.9 Nantes - Luçon - La Rochelle

L.14 La Roche/Yon - Bressuire

Routières

Aléop en Vendée

L.15 La Roche/Yon - Fontenay le Comte

L.16 Fontenay le Comte - Niort

L.17 Fontenay le Comte - La Rochelle

LR 509 Les Sables d'Olonne – La Roche sur Yon

LR 520 Fontenay le Comte – La Roche sur Yon

LR 540 La Rochelle - La Roche sur Yon

LR 550 Les Sables d'Olonne - Luçon

LR 555 L'Aiguillon sur Mer – La Roche sur Yon



- Composition du Comité de lignes
- Évolution des dessertes routières et des fréquentations
- L'offre de TAD de Sud Vendée Littoral
- Etude de mobilité La Roche-sur-Yon – La Rochelle
- Infrastructures La Roche-sur-Yon – Thouars
- Aménagement des gares et PEM
- Opération de revitalisation du territoire : gare de Luçon
- Politique régionale vélo
- Multimodalité : Destineo
- Distribution et Tarifs

COMPOSITION DU COMITÉ DE LIGNES



- ✓ **Collectivités locales.....**
 - Conseils Régionaux Pays de la Loire & Centre Val de Loire - Conseil Départemental de Vendée
 - Communes : Communes desservies par une gare - Communes de la zone de chalandise des gares ferroviaires
 - Communes du réseau Aléop en Vendée desservies par un point d'arrêt routier
 - Établissements Public de Coopération Décentralisé :
 - ♦ Communautés d'Agglomérations : La Roche sur Yon Agglomération, Les Sables d'Olonne Agglomération
 - ♦ Communautés de Communes : Vendée Sèvre Autize, Sud Vendée Littoral, Pays de Fontenay le Comte, ...

- ✓ **État**

DREAL Pays de la Loire – Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement
- ✓ **Associations.....**
 - Usagers des transports : Association Angevine des clients du train (AACT), Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), Bien Vivre à Briollay, Association des usagers du train au Vieux Briollay, Place au Vélo, Collectif des usagers de la ligne Tours-Angers
 - Associations signataires de la « Charte Accessibilité » : APF–France Handicap, Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), Chiens guide d'aveugles, Valentin Haüy, Handirail, AFM (Association Française contre les Myopathies), Association pour la réinsertion des traumatisés crâniens, Surdi 49, Bucodes Surdi France Pays de la Loire, UNAPEI, Gérontopôle des Pays de la Loire
 - Parents d'élèves : FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL), Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
 - Consommateurs : Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), UFC-Que Choisir
 - Familles : Union Régionale des Associations Familiales (URAF), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Fédération Régionale des Familles Rurales

- ✓ **Usagers.....**

Voyageurs abonnés, occasionnels, titulaires de cartes, collectifs d'usagers
- ✓ **Acteurs socio-économiques....**
 - CESER, Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire
 - Chambres consulaires : Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers de Vendée
 - Grandes Entreprises : Thales, Valeo, Eolane, Lacroix Electronics, Ercogener, Charal, Pasquier, Parade
 - Syndicats de Cheminots

- ✓ **Exploitants du réseau et gestionnaire des infrastructures.....**
 - SNCF Pays de la Loire (*SNCF Voyageurs, Établissement TER, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexion*)
 - Autocaristes : SOVETOURS

ÉVOLUTION DES DESSERTES ROUTIERES



Etat des Lieux du réseau du Sud Vendée:

- 3 Lignes Express Régionales Aléop 15/16/17
- 5 Lignes Régulières Aléop 509/520/540/550/555
- Mise en œuvre de la nouvelle DSP de Lignes Régulières en Septembre 2022 pour l'ensemble du territoire
- Déploiement de nouveaux cars GNV neufs sur l'ensemble du réseau Aléop en Vendée avec mise en place d'une nouvelle livrée régionale
- Facilité d'accès au transport public (accessibilité des cars, services à bord, paiement sans contact, ticket dématérialisé)



ÉVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS



Etat 0 des fréquentations du fait de la nouvelle DSP routière mise en place en Septembre 2022 et qui a rebattue le périmètre géographique des lots d'exploitation et la typologie des usagers transportés (fin du transport des usagers scolaires)

Sur l'année 2023, et particulièrement sur le lot 9 composé des lignes routières du Comité de ligne "Sud Vendée", le nombre de passagers s'établit à :

146 758 passagers



L'OFFRE DE TAD DE SUD VENDÉE LITTORAL



// Principes du service :

Sur simple réservation, un véhicule passe prendre l'utilisateur au point d'arrêt* « transport à la demande » et le dépose au lieu de son choix (arrêt de car ou pôle de centralité ou gare suivant les secteurs). (Illustration St Michel en l'Herm)

vers un pôle de centralité (en bleu foncé sur la carte)

entre 2 pôles de centralité (en bleu foncé sur la carte)

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car du réseau Aléop

*pour les usagers de plus de 75 ans, la prise en charge s'effectue à domicile.

// Coût du service pour l'utilisateur:

2,30€ à l'unité, 17,00€ le carnet de 10 voyages, 35,50€ l'abonnement mensuel,

Chiffres clé depuis l'ouverture du service en février 2023:

146 déclenchements par mois en moyenne

1 681 passagers déposés

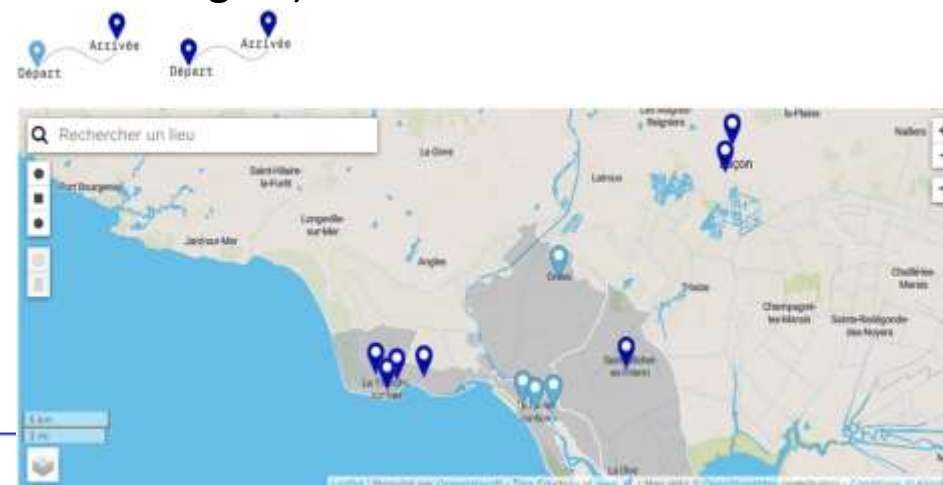
21 800 km parcourus

Médiane de durée du trajet: 19 minutes

Moyenne de distance du trajet: 13,68 km

93,47% des trajets ne comportent qu'un seul passager

Coût moyen par passager 29,48 € HT (contre 21,80€ à l'échelle de la Région)



ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TAD EN VENDEE



Fin 2024 / début 2025, 3 nouveaux EPCI vont bénéficier de l'offre socle Régionale pour le service de transport à la demande :

L'année 2024 va permettre de travailler conjointement à la définition du service au regard des besoins des territoires



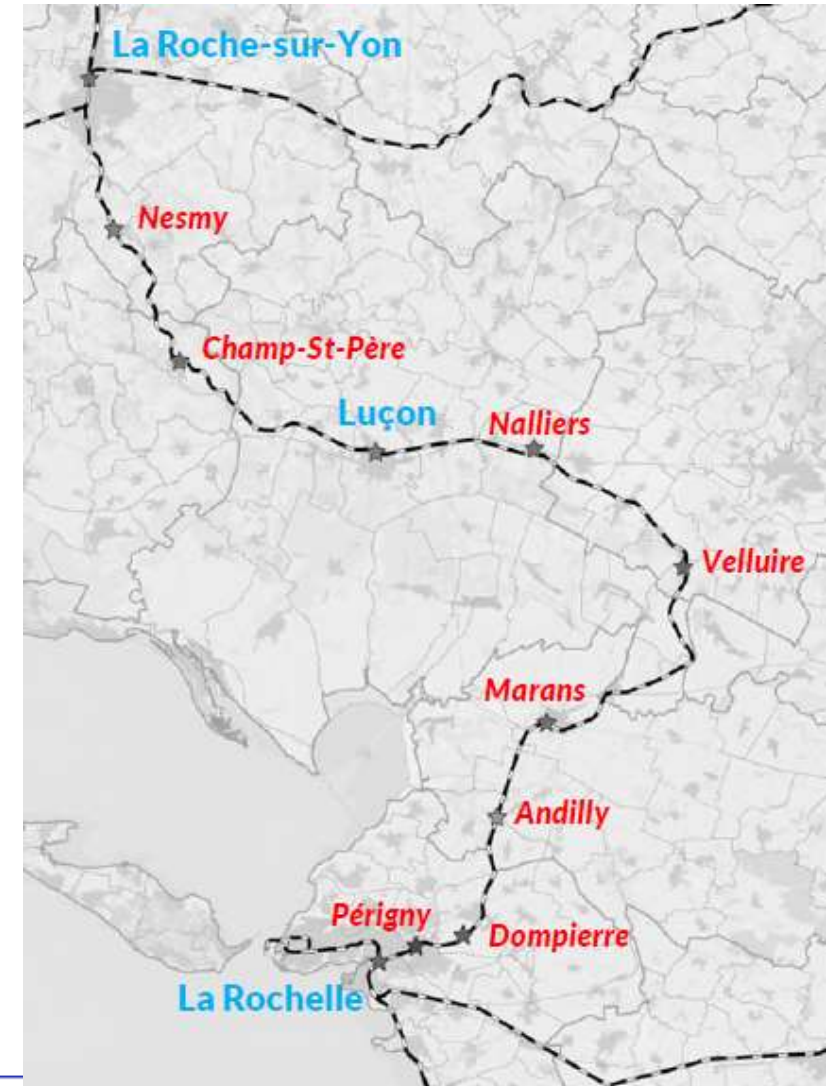
ÉTUDE DE MOBILITÉ LA ROCHE SUR YON – LA ROCHELLE



Objectifs de l'étude :

- Réaliser un diagnostic des flux de mobilité
- Mesurer les potentiels captables autour de nouvelles haltes ferroviaires
- Définir les meilleures solutions pour répondre aux besoins de mobilité

Etude réalisée avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les représentants des territoires



ÉTUDE DE MOBILITÉ LA ROCHE SUR YON – LA ROCHELLE



Bilan de l'étude et décision régionale :

- Le potentiel des éventuelles haltes vendéennes est faible (50 à 200 déplacements journaliers)
 - Trélazé = 400 voyageurs quotidiens
 - Le Mans Hôpital - Université = 700 voyageurs quotidiens
- Des difficultés à proposer une offre répondant aux besoins de mobilité
 - Offre limitée à maximum 5 allers-retours (liée à la voie unique et aux dessertes Intercité et Aléop Nantes – La Rochelle)
 - Des horaires pas toujours adaptés aux besoins domicile – travail/étude
- Des coûts conséquents pour créer une nouvelle desserte
 - 8 à 10 M€ par gare et 9 M€ par train
 - 6 M€/an de charges de fonctionnement supplémentaires

ÉTUDE DE MOBILITÉ LA ROCHE SUR YON – LA ROCHELLE



Train type		PU (TER)	PU (1)	IC	PU (1)	PU (TER)	PU (1)	IC	PU (TER)	IC	PU (1)	IC	PU (1)	PU (TER)
Train number		859811		3831		859809		3833	859807	3835		3837		859805
Timetable period		SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h
Train configuration														
Path Remarks														
Node Remarks														
km	From:			Nantes				Nantes		Nantes		Nantes		
0	La Roche-sur-Yon	6:31	7:32	8:38	9:32	10:31	11:32	12:38	15:36	16:38	17:32	18:38	19:32	20:31
9	Nesmy		7:39		9:39		11:39				17:39		19:39	
21	Champ-Saint-Père		7:48		9:48		11:48				17:48		19:48	
37	Luçon	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	16:05	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
48	Nalliers		8:09		10:09		12:09				18:09		20:09	
62	Velluire		8:19		10:19		12:19				18:19		20:19	
74	L'Île-d'Elle													
79	Marans	7:26	8:35		10:35	11:26	12:35		16:35		18:35		20:35	
88	Andilly St Ouen		8:41		10:41		12:41				18:41		20:41	
96	Dom pierre sur Mer		8:48		10:48		12:48				18:48		20:48	
100	Rompsay													
100	PERIGNY		8:53		10:53		12:53				18:53		20:53	
102	bif de la Pallice													
103	La Rochelle Ville	o 7:41	8:55	9:39	10:55	11:41	12:55	13:39	16:53	17:39	18:55	19:39	20:55	21:40
	To:			Bordeaux St-Jean				Bordeaux St-Jean		Bordeaux St-Jean		Bordeaux St-Jean		

ÉTUDE DE MOBILITÉ LA ROCHE SUR YON – LA ROCHELLE



Train type		PU (TER)	PU (1)	PU (TER)	PU (1)	IC	PU (1)	IC	PU (TER)	IC	PU (1)	PU (TER)	PU (1)	IC
Train number		859802		859804		3852		3854	859806	3856		859808		3858
Validity		Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1	Mo-Fr 01/01/201 0-28/... ▶1
Timetable period		SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h	SYS+24h
Train configuration														
Path Remarks														
Node Remarks														
km	From:					Bordeaux St-Jean		Bordeaux St-Jean		Bordeaux St-Jean				Bordeaux St-Jean
0	La Rochelle Ville	6:19	7:01	8:18	9:01	10:19	11:01	12:19	15:18	16:19	17:01	18:18	19:01	20:19
0	bif de la Pallice													
3	PERIGNY		7:05		9:05		11:05				17:05		19:05	
3	Rompsay													
7	Dom pierre sur Mer		7:09		9:09		11:09				17:09		19:09	
15	Andilly St Ouen		7:16		9:16		11:16				17:16		19:16	
24	Marans		7:26	8:34	9:26		11:26		15:34		17:26	18:34	19:26	
29	L'Île-d'Elle													
41	Velluire		7:39		9:39		11:39				17:39		19:39	
55	Nalliers		7:50		9:50		11:50				17:50		19:50	
66	Luçon	6:59	7:59	9:00	9:59	11:00	11:59	13:00	16:00	17:00	17:59	19:00	19:59	21:00
82	Champ-Saint-Père		8:10		10:10		12:10				18:10		20:10	
94	Nesmy		8:19		10:19		12:19				18:19		20:19	
103	La Roche-sur-Yon	o 7:22	8:25	9:23	10:25	11:22	12:25	13:22	16:23	17:22	18:25	19:23	20:25	21:22
	To:					Nantes		Nantes		Nantes				Nantes

INFRASTRUCTURES – LA ROCHE-SUR-YON <> THOUARS



// Enjeux

- Voie vétuste (dégradation des composants de l'infrastructure)

// Etude préliminaire de renouvellement de la ligne 2021-2022

Cofinancement Nouvelle-Aquitaine/Pays de la Loire, Maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau

§ Objectifs de l'étude :

- Définition des besoins de service attendu
- Etablissement d'un diagnostic technique
- Estimation des coûts de régénération et modernisation

§ Résultats de l'étude :

- Besoin d'investissement conséquent : 212 M€_{CE01/2021} dépassant les capacités de financements des régions
- Décision de réaliser une contre-expertise

// Dans l'attente des travaux de renouvellement

- Opérations de maintien de la performance 2021-2023

// Contre-expertise 2023

Cofinancement Nouvelle-Aquitaine/Pays de la Loire, Maîtrise d'ouvrage Pays de la Loire

§ Objectifs de l'étude :

- Contre-expertise des coûts de l'étude préliminaire
- Identification de pistes d'optimisation avec des coûts plus soutenables

§ Résultats attendus pour le 1^{er} trimestre 2024

// Protocole d'accord sur le volet mobilité du CPER

Pays de la Loire 2023-2027 - Signé le 16 novembre 2023

§ Valorisation du projet de régénération et modernisation de la ligne pour un montant de 93 M€ (part ligérienne)

// Décision en termes de régénération et de modernisation à prendre avec la Région Nouvelle Aquitaine



Travaux finalisés :

Réhabilitation et mise en accessibilité du **bâtiment-voyageurs**

Rénovation des **équipements de quais mise en accessibilité PMR* des quais**

Création d'un **passage souterrain** avec escaliers et rampe d'accès PMR

Aménagement de 2 parkings au nord et au sud de la gare

*PMR :

Personne à Mobilité Réduite

Travaux restant à réaliser :

Aménagements d'intermodalité sur les espaces urbains :

- Parvis nord et sud, aménagement cyclable sécurisé côté sud,
- Arrêt cars Aléop
- **Abris vélos sécurisés (35 places au nouveau parking nord, gérées par la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu)**
- Stationnement 2 roues motorisées

Budget total prévisionnel **19,7 M€ HT** **Participation régionale 5,1 M€**

Calendrier :

Parking SILO nord et parking aérien sud en service depuis fin 2023

Réalisation des aménagements urbains entre 2022 et 2025

Achèvement PEM (prévisionnel) : fin 2025 - début 2026

AMÉNAGEMENT DES GARES

PEM DES SABLES D'OLONNE ET OLONNE-SUR-MER



Gare des Sables d'Olonne

PROJET de PEM en cours d'étude de faisabilité
jusqu'à fin 2024 - périmètre :

- Réaménagement du **Bâtiment Voyageurs** des Sables d'Olonne (hors mise en accessibilité PMR*), en particulier le hall (dont espace de vente)
- Rénovation et restructuration de la **gare routière des Sables d'Olonne**, amélioration des conditions d'exploitation pour les cars Aléop et du lien avec la gare ferroviaire
- **Aménagements d'intermodalité sur les espaces urbains des 2 gares :**
 - ✓ Parvis de la gare
 - ✓ Configuration et dimensionnement parking voitures et dépose minute,
 - ✓ Accessibilité cyclable (itinéraires de rabattement vers Olonne-sur-mer)
 - ✓ Bus urbains, taxis
 - ✓ stationnement vélos sécurisés
 - ✓ stationnement 2 roues motorisées

*PMR : Personne à Mobilité Réduite

GARE DE LUÇON - OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE



- Travail entre Luçon et SNCF Gares et Connexions pour une revitalisation d'espaces du bâtiment voyageurs autour de services à la mobilité (projet "place de la gare")
- Projet de rabattement vélos entre la gare et le territoire (Nalliers)
- Réflexion sur la mise en accessibilité du bâtiment voyageur : guichet, bande de guidage.
- Réflexions plus globale portée sur les mobilités du territoire en lien avec la gare



« ACCÈS TER » DEVIENT « ASSIST'ENGARE » EN 2024



Depuis janvier 2024, **27 gares** de la Région bénéficient de ce service, suite à son extension à 3 nouvelles gares :

- Ecommoy (72)
- Pont-Château (44)
- Montaigu (85)

POLITIQUE RÉGIONALE VÉLO - UNE AMBITION RENFORCÉE



1. Evolution des règles liées à l'emport des vélos à bord des trains :

- Concertation en cours avec les associations d'usagers (cyclistes du quotidien/cyclotouristes/non-cyclistes)

2. Nouveau règlement d'intervention pour accélérer le déploiement de stationnements vélo sécurisés au droit des points d'arrêts routiers structurants des lignes régulières et scolaires

3. Depuis juin, équipement de 14 cars des lignes 15, 16, 17, 510 et 568 de dispositifs d'emport de vélos (5 vélos max/car)

4. Projet de déploiement de services de location de vélos :

- location en courte durée (½ journée, journée) au droit de 30 gares régionales (liste non arrêtée à ce jour)
- location longue durée à destination des territoires qui ne proposent pas ce type de service

5. Etude en cours pour augmenter l'emport vélo sur les axes Nantes – La Rochelle et Nantes – les Sables d'Olonne à la saison estivale

MULTIMODALITE : DESTINEO



- **ÉVOLUTION DU CALCULATEUR DESTINEO** : en décembre, une nouvelle version de l'application Destineo a été publiée. Le site destineo.fr a disparu, mais toutes ses fonctionnalités sont désormais disponibles sur le site aleop.paysdelaloire.fr. Cette nouvelle version va progressivement s'enrichir au cours des prochains mois

INDEMNISATION DES VOYAGEURS



Pas de nouveauté mais il y a eu des indemnisations en fin d'année 2023 en raison de dysfonctionnements entre Nantes et La Rochelle de septembre à novembre.

DISTRIBUTION ET TARIFS

En 2024, les événements vendéens qui bénéficient de billets live sont :

- Le Pays de la Loire Tour (étape à Fontenay et St-Jean-de-Monts) ;
- Le Printemps du livre de Montaigu;
- La 7ème Vague ;
- Les Florales ;
- Les Francofolies ;
- Le Festival international du Film de La Roche-sur-Yon ;
- Les Nuits Courtes à Fontenay ;
- Le départ du Vendée Globe
- Evenstar à Mouilleron

En outre, la carte mobi a évolué depuis le 19 février 2024. Les conditions de résidence et de statut ne sont plus nécessaires. Le demandeur n'a qu'à présenter un justificatif de ressource (Quotient Familial CAF ou MSA, avis d'impôts,...). Toutes les informations au 09 69 32 35 11 ou à cartemobi@paysdelaloire.fr, ou sur la page carte mobi du site Aléop <https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/carte-mobi>.



DISTRIBUTION ET TARIFS



- Ventes Flash de billets à 5 € par trajet (vente dès le vendredi pour voyager le samedi ou dimanche) : **1 WEEK-END PAR SAISON 23/24 MARS, 22/23 JUIN, 28/29 SEPTEMBRE ET 15/16 DÉCEMBRE**
- Ventes de billets à 5 € l'aller-retour : **POUR LA JOURNÉE DE LA TERRE LE 22 AVRIL**
- A compter du 1er mars, extension des avantages accompagnateurs pour tutti et mezzo à tous les jours (au lieu des samedis, dimanches et vacances scolaires) : **3 ACCOMPAGNATEURS À 50% DE RÉDUCTION ET 3 ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS GRATUITS TOUS LES JOURS**

MERCI !

